Cartographie des fonctions de l'Inserm Environnement : Délégation Régionale

ADJOINT TECHNIQUE	TECHNICIEN	ASSISTANT INGENIEUR	INGÉNIEUR D'ÉTUDES	INGÉNIEUR DE RECHERCHE
Groupe 1	Groupe 1	Groupe 1	Groupe 1	Groupe 1
Agent logistique accueil/standard/ courrier	Gestionnaire facturier/dépenses/recettes	Coordinateur gestion financière / facturière / comptable	Adjoint responsable du service RH/financier/SFACT	Délégué régional
Agent administratif	Gestionnaire comptable	Coordinateur patrimoine immobilier	Chargé de communication	Groupe 2
Groupe 2	Groupe 2	Coordinateur prévention	Conseiller de prévention	Adjoint délégué régional
Aucun agent Inserm n'est classé dans ce groupe	Gestionnaire achats/marché	Groupe 2	Responsable du système d'information	Chef des services financiers
	Gestionnaire inventaire	Assistant achats/marchés	Groupe 2	Responsable des ressources humaines
	Gestionnaire communication et documentation	Assistant administratif / RH / financier / comptable	Administrateur des systèmes d'information	Groupe 3
	Gestionnaire formation / action sociale/recrutement	Assistant communication	Chargé d'ingénierie et montage de projet	Responsable patrimoine immobilier
	Gestionnaire financier des opérations immobilières	Assistant comptable	Chargé de la qualité	
	Gestionnaire administratif et financier / médico-social	Assistant de direction	Chargé de patrimoine immobilier	
	Technicien informatique	Assistant en charge des dépenses et/ou des recettes	Chargé de la gestion des ressources humaines	
	Technicien patrimoine polyvalent	Assistant en gestion des ressources humaines	Chargé de la gestion comptable	
	Groupe 3	Assistant formation / action sociale / recrutement	Chargé de la gestion financière	
	Agent logistique accueil/standard/ courrier	Assistant informatique	Chargé des achats/marchés	
	Agent administratif	Assistant patrimoine immobilier / travaux maintenance / logistique	Chargé des affaires générales	
		Correspondant SIFAC	Chargé des affaires juridiques	
			Chargé des partenariats	
			Chargé du développement des ressources	
			humaines	
			Groupe 3	
			Chargé de formation	
			Chargé de gestion administrative et	
			financière	
			Chargé de la valorisation	
			Chargé des contrats de recherche	

Chargé du budget

Principe de gestion :

si la fonction de l'agent est positionnée dans un corps supérieur à celui de son corps, l'agent est automatiquement positionné dans le groupe 1 du corps si la fonction de l'agent est positionnée dans un corps inférieur à celui de son corps, l'agent est automatiquement positionné dans le groupe 3 du corps.